

COMPTE-RENDU DE LA REUNION APRC SAVOIE 21-02-2018 à LA ROCHE SUR FORON

Un grand merci à Jean-Michel Viguiier qui a mis à notre disposition, gracieusement, une salle confortable, bien chauffée, de la Maison Paroissiale de La Roche sur Foron.

Présents :

Chantal et Jean-Claude Pierre, Léon Lepan, Gaby Rossier, André Cerutti, Denise Perrissin, Philippe Brand, Charly Dumont, Anne-Marie et Jean-Louis Dumas.

Ont donné de leurs nouvelles :

Albert Grosperin, Marie-Laure et Pierre Gassilloud, Henri Fontana, Bernard Neveu, Gaby Thollet, Henri Duclos, Roger Thabuis, François Duparc, Mité Lepan

L'échange des nouvelles des uns et des autres laissent entrevoir bien des soucis de santé, des difficultés de déplacement et combien beaucoup prennent soin de lire tous les documents qui leur sont transmis.

Nos échanges :

- Nous avons relu le message qu'Alain Gauthier nous a fait parvenir concernant les 40 ans de l'APRC: le travail fourni pour obtenir la reconnaissance de l'illégalité du règlement intérieur de la Cavimac a mobilisé beaucoup d'énergie au sein de l'APRC et cela mérite d'être inscrit au palmarès de l'APRC.
- Constat a été fait qu'il y a une collusion très profonde entre l'État et l'Église qui se soutiennent mutuellement, ce qui aboutit à un déni du droit (laïcité) et à un déni de justice (financement)
- Concernant les terrains d'action, voici quelques idées qui rejoignent celles émises par d'autres groupes régionaux APRC.
- Profitant de la manière de faire du Président de la République, il serait opportun d'intervenir auprès de lui par une lettre pour obtenir le feu vert pour examiner la question des retraites des AMC et de tous les autres cultes.
 - Le dossier « Quel avenir pour les retraites » de juin 2013 reste d'actualité et constitue une bonne base de travail.
 - Nous soutenons tout le travail entrepris pour rencontrer JP Delevoye et dans le même temps pourquoi ne pas laisser entendre que la Cour des Comptes puisse être saisie ?
 - Continuer l'action auprès des parlementaires : Gaby se propose de rencontrer la députée de sa circonscription qui est déjà intervenue au moment du PLFSS.
 - Ne faudrait-il pas étudier la possibilité d'aller au pénal contre, non seulement, les institutions (Cavimac, CEF, Congrégation.....) mais aussi contre les personnes responsables, en particulier, leurs présidents.

Avant de nous séparer, nous avons trinqué, à notre santé, aux 40 ans de l'Aprc et à la bonne réussite de l'AG du 17-18 mars avec le Crémant et les madeleines apporté par Philippe.

Participent à l'AG : Mité et Léon Lepan, Anne-Marie et Jean-Louis Dumas.

RAPPEL: n'oubliez pas d'envoyer vos bons pour pouvoir avant le 3 mars (feuille jaune) à Isabelle Saintot.

Jean-Louis Dumas

